



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Maître d'ouvrage

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE

1 Rue de la Préfecture

BP 87031

87 031 LIMOGES Cedex

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ACCUEIL DE LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ

Préfecture de la Haute-Vienne



CCTP
TOUS CORPS D'ÉTAT
TRANCHE OPTIONNELLE 1

Chapitre 1 - Indications Générales - Rappel

1.1 Objet du marché

Le présent cahier a pour objet de définir les Clauses Techniques Particulières applicables aux travaux suivants :

- Réaménagement de bureaux dans la zone basse de l'Accueil de la Direction de la Citoyenneté de la Préfecture de la Haute-Vienne.

Le présent dossier et les travaux seront décomposés en 3 tranches :

- tranche ferme : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche optionnelle 1 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche optionnelle 2 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques

1.2 Consistance des travaux

La présente consultation a pour objet la réalisation de travaux Tous Corps d'État, pour la création et la modification de bureaux, comprenant les travaux de démolition, les ouvrages de plâtrerie, cloisons démontables, menuiseries et agencements, corps d'état techniques et travaux de finition.

Les soumissionnaires sont réputés avoir inclus dans leur offre (liste non-exhaustive) :

- Les visites de site pour parfaite connaissance des lieux et des conditions d'intervention.
- Les études de dessins d'exécution et de détails des ouvrages à soumettre au Maître d'Ouvrage pour information avant toute mise en fabrication,
- La fourniture des matériaux constituant les ouvrages,
- la fabrication en atelier, le transport à pied d'œuvre, le stockage, la pose, le réglage et l'ajustement des ouvrages prescrits au présent document,
- Les trous, percements et scellements nécessaires, la fourniture et la pose des chevilles, douilles auto-foreuses et autres systèmes de fixation,
- Les couches de protection sur les ouvrages métalliques, ouvrages bois, etc... recevant ou non des couches de finition type peinture
- La protection provisoire des ouvrages livrés finis sur le chantier,
- La mise à la terre des éléments métalliques faisant partie de ses ouvrages,
- La fourniture et pose des quincailleries y compris les huilages et graissages nécessaires,
- Le réglage et l'ajustement des ouvrages,
- Le contrôle du bon fonctionnement des ouvrages avant la réception,
- La fourniture des prototypes et maquettes dans les limites fixées au présent document,
- Les frais d'essais prescrits au présent document,
- L'enlèvement hors chantier de tous déchets ou gravois résultant des travaux de leur propre lot.

- Le nettoyage de ses ouvrages en fin de chantier pour mise en service et l'enlèvement aux décharges publiques des gravois et détritux provenant de l'exécution de ses travaux,
- La fourniture de fiches produits et les consignes de nettoyage.
- La remise des fiches techniques, modes de fonctionnement

Cette liste n'est pas exhaustive.

Le soumissionnaire étant soumis aux règles de l'art, il devra outre les ouvrages énumérés au devis descriptif, ou figuré sur les plans, tous les menus travaux de sa profession, ainsi que les fournitures nécessaires à leur parfait et complet achèvement.

Ce parfait achèvement entend exclure de la part de tout autre corps d'état, toute intervention destinée à parachever ou rendre exploitables ou utilisables les travaux et ouvrages du corps d'état présentement visé.

1.3 Conception des ouvrages

Liste des lots définis au présent CCTP :

- Lot 1 Démolition
- Lot 2 Plâtrerie
- Lot 3 Cloisons modulaires – faux plafonds
- Lot 4 Courant fort – Courant faible
- Lot 5 Chauffage – ventilation
- Lot 6 Peintures – Revêtements de sol souples
- Lot 7 Agencement - Mobilier

1.4 Études techniques

L'entreprise titulaire du présent lot fera son affaire des solutions de pose sur existant et d'adaptation des matériels et techniques vis-à-vis des supports rencontrés.

Elle intégrera dans son offre les méthodes de calcul et de conception nécessaires au parfait dimensionnement des ouvrages, en fonction des hauteurs et largeurs à franchir, des remplissages à mettre en œuvre et des performances à atteindre.

Dans tous les cas, durant les travaux, tout ajustement nécessaire ne devra modifier en aucun cas l'aspect du projet sans le consentement du Maître d'Ouvrage.

Lors de cette étude l'Entrepreneur devra procéder aux études, dessins d'exécution et de détail des ouvrages.

Il devra en outre déterminer :

- Les natures et sections des profils lui incombant à employer,
- Les natures et section des vitrages à installer,
- Les types de fixation à utiliser,
- Les types des matériaux pour tenue mécanique compatibles à chaque sorte d'ouvrage.

1.5 Prototypes

L'entreprise est tenue de présenter à l'approbation du Maître d'Ouvrage avant toute fabrication ou mise en œuvre, tous les prototypes, modèles, ou profils d'ouvrages de

toutes natures jugés indispensables et procéder, s'il y a lieu, à toutes les modifications nécessaires demandées par les parties.

En outre, après arrêt du choix sur les fournitures et matériaux proposés par l'entreprise, il sera conservé, et ce pendant toute la durée du chantier, un échantillon témoin de toutes les fournitures retenues.

Après désignation de l'Entreprise adjudicataire, le Maître d'Ouvrage demandera à l'Entrepreneur une liste détaillée de tous les prototypes, modèles et profils d'ouvrage qu'il jugera indispensable et ce sans supplément de prix.

1.6 Planning de travaux

L'entreprise est tenue de valider le planning de travaux proposé, soit :

- Proposition 01 :

Tranche Ferme et tranches conditionnelles affermies dès validation de l'appel d'offres, démarrage des travaux début septembre 2026, réception des travaux fin décembre 2026.

	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
LOT 01 – Démolition	Clôtures / cloison / install / démolition			
LOT 02 – Plâtrerie	Découpes / rebouchage / créations			
LOT 03 – Cloisons modulaires - faux-plafonds		cloisons modulaires et ossature faux plafonds – renforts dalles acoustiques	Pose dalles acoustiques plafond et dalles FP	
LOT 04 – Courants forts et faibles	mise en sécurité, dépose	passage réseaux dans cloisons placo	passage réseaux dans cloison modulaires et plenums	appareillages cloisons
LOT 05 – Chauffage et ventilation	mise en sécurité, dépose	Réseaux devant cloisons et dans plenums	Goulottes / luminaires	luminaires FP, enjoleurs, équip. Sécurité
LOT 06 – Peintures – revêtements sol	Dépose de sol souple		Repose clim, repose radiateurs	Reprises, Ragréage – pose de sol
LOT 07 – Agencement mobilier	Dépose bancs à rénover, stores		Peintures, commencer par les plafonds, prépa des plinthes	Nettoyage
				pose décochoc
				Pose plinthes, mobilier, stores, renforts et bancs

(voir annexe 01)

Proposition 02 :

Les travaux seront réalisés par les lots concernés selon le même déroulé, en tenant compte des temporalités suivantes:

Tranche 1 : de septembre à décembre 2026.

Tranche 2 : de janvier à mars 2027.

Tranche 3 : de janvier à mars 2028.

Le planning des travaux sera donc affiné (notamment sur la durée d'intervention de chaque lot, et sur les éléments communs aux différentes tranches comme l'installation, les protections ou le nettoyage), lors de l'affermissement des tranches.



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Maître d'ouvrage

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE

1 Rue de la Préfecture

BP 87031

87 031 LIMOGES Cedex

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ACCUEIL DE LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ

Préfecture de la Haute-Vienne



CCTP

Lot 01 – DÉMOLITION
TRANCHE OPTIONNELLE 1

Chapitre 2 - Démolition

2.1 Généralités

Contrainte de phasage

Les travaux concernés nécessitent le phasage à savoir :

- tranche ferme : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 1 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 2 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques

A cet égard, les chiffrages seront établis sur la décomposition proposée par les DPGF fournies qui reprendront cette ventilation des travaux.

Dans le présent descriptif, les localisations seront indiquées sans distinction de phases.

La partie Accueil du bâtiment (partie supérieure depuis sas d'entrée) sera maintenue en activité, avec accès du public aux heures d'ouverture. Il sera donc impossible aux entreprises d'accéder au chantier par cette voie là.

Le cas échéant, durant les heures de fermetures des services, la livraison de matériels et matériaux pourra être envisagée par le sas d'accès, et descente par les escaliers existants.

Un plan d'installation de chantier sera remis au dossier DCE, portant les cloisonnements temporaires, les cheminements intérieurs et les zones de travail extérieures.

2.2 Description des ouvrages

2.2.1 Installations de chantier

Le présent lot mettra en place, pour toute la durée du chantier et durant la présence de toutes les entreprises intervenantes, les installations de chantier suivantes :

- Clôtures de chantier sur voirie publique, de type HERAS mailles 100x355, compris portail d'accès. Pose sur plots béton ou plastique, solidarisation par colliers, afin de délimiter zone de stockage.
- Cloisonnement temporaire, comprenant ossatures rigides et pérennes, portant du sol au plafond. Fermeture par panneau OSB ou techniquement équivalent. Compris porte de passage à 1 vantail, dans huisserie bois et verrouillable.
- Protections de sol de type feutrine auto-adhésive, à poser sur cheminement d'accès au chantier, durant toute la durée des travaux, compris maintien en état et remplacement.

L'accès au chantier se fera depuis le portillon Rue Lamazière, puis par porte en pignon du bâtiment, avec lecteur de badge pour ouverture de porte.

Localisation :

Clôtures de chantier pour création d'aire de chantier, sur emprise de places de stationnement dans rue

Cloisons temporaires entre partie haute de l'accueil et partie basse durant la durée des travaux de la Tranche conditionnelle 1

Cloison temporaire pour recouplement de l'espace Attente, entre zone travaux et zone en activité

Protection de sol dans circulations d'accès à la zone chantier (depuis porte en pignon)

2.2.2 Démolition de mobiliers d'agencement

Démolition de placards menuisés, de rayonnages, de portes coulissantes, de banques d'accueil, de guichets

Dépose des fixations sur toutes parois, dépose des renforts, pieds et supports, équerres.

Dépose des installations électriques intégrées telles goulottes, passe-câble, interrupteurs,

Localisation :

Dépose de l'ensemble des guichets d'accueil existants pour création des bureaux 5 et 6

Dépose du placard et des tablettes dans future circulation 3 et futur ESR, dépose du meuble courrier existant dans futur ESR

2.2.3 Dépose de plafonds modulaires et plaque de plâtre

Dépose de faux plafonds et plafonds existants de toute nature.

Dépose des dalles et ossatures porteuses compris suspentes, dépose des installations techniques restantes en dalles, profils de rives, renforts,ect...

Démolition des plaques de plâtres sous ossatures, dépose des profils métalliques support, ensemble des renforts, etc....

Dépose des stores à rouleaux suspendus sous plafonds

Localisation :

Dépose des plafonds modulaires existants dans l'Espace Attente suivant tranche Conditionnelle 1

Dépose des stores à rouleaux existants dans futurs bureaux 5 et 6

2.2.4 Démolitions de portes intérieures

Dépose sans réemploi de portes intérieures, comprenant vantaux et quincailleries diverses, huisserie, cadre dormant, baguettes et chambranles, toutes fixations.

Évacuation de l'ensemble des ouvrages déposés

NOTA : les lecteurs de badge existants seront neutralisés par le service informatique de la Préfecture

Localisation :

Dépose de porte entre bureau 6 et couloir WC et entre futur ESR et circulation WC

Dépose de porte entre circulation 3 et futur ESR

2.2.5 Démolitions diverses.

Dépose d'ouvrages de signalétique posés sur murs ou sous plafonds, dépose de coffrets pour télécommande, panneaux d'affichage, défibrillateurs, dépose d'ouvrages de décoration et d'habillage bois, dépose d'étagères, d'extincteurs. Conservation soignée pour repose et mise à distribution.

NOTA : les panneaux signalétiques présents en plafond et déposés seront conservés pour repose par le lot Cloisons modulaires – faux plafonds

Localisation :

Dépose et conservation d'éléments divers suivant liste portée à la DPGF, et mise à disposition du Maître d'ouvrage

2.2.6 Démolitions de cloisons

Démolition de cloisons plaques de plâtre ou ossature bois, compris dépose des rails et montants, renforts, câblages et installations techniques, châssis vitrés, etc...

Démolition de doublage ou habillages de toute nature.

Compris dépose de blocs-portes intégrés et piochage des ancrages au sol.

Dépose des fixations restantes, et évacuation de l'ensemble des gravois.

Localisation :

Démolition des cloisons existantes dans futurs bureaux 5, 6, entre bureau 7 et circulation 3, partiellement entre circulation 3 et ESR



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Maître d'ouvrage

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE

1 Rue de la Préfecture

BP 87031

87 031 LIMOGES Cedex

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ACCUEIL DE LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ

Préfecture de la Haute-Vienne



CCTP

Lot 02 – PLÂTRERIE **TRANCHE OPTIONNELLE 1**

Chapitre 3 - Plâtrerie

3.1 Généralités

Contrainte de phasage

Les travaux concernés nécessitent le phasage à savoir :

- tranche ferme : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 1 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 2 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques

A cet égard, les chiffrages seront établis sur la décomposition proposée par les DPGF fournies qui reprendront cette ventilation des travaux.

Dans le présent descriptif, les localisations seront indiquées sans distinction de phases.

La partie Accueil du bâtiment (partie supérieure depuis sas d'entrée) sera maintenue en activité, avec accès du public aux heures d'ouverture. Il sera donc impossible aux entreprises d'accéder au chantier par cette voie là.

Le cas échéant, durant les heures de fermetures des services, la livraison de matériels et matériaux pourra être envisagée par le sas d'accès, et descente par les escaliers existants.

Un plan d'installation de chantier sera remis au dossier DCE, portant les cloisonnements temporaires, les cheminements intérieurs et les zones de travail extérieures.

3.2 Description des ouvrages

3.2.1 Percement dans cloison.

Découpe soignée de cloison existante, de tout type, comprenant repérage des réseaux éventuels, traçage suivant demande de réservation, découpe des parements, des ossatures, compris reprises par renforts si nécessaire, reprise des arêtes, dressage.

Localisation :

Découpe dans cloison pour création de passage entre circulation 3 et ESR créé

3.2.2 Rebouchage de blocs-portes.

Suivant dépose de portes existantes par le lot Démolition, rebouchage dans cloison conservée par matériau adapté, de bonne épaisseur, raccordements périphériques permettant la mise en peinture.

Localisation :

Rebouchage entre bureau 6 et couloir WC et entre futur ESR et circulation WC

3.2.3 Cloisons plaques de plâtre.

- Cloisons de distribution à parements plaques de plâtre composées de :
- Une ossature constituée de profilés métalliques spécifiques en acier galvanisé d'épaisseur 6/10e, M48/50 ou M48/35 doubles, entraxe suivant hauteurs à franchir
 - Un isolant laine minérale PAR de 45 mm
 - Parement constitué de doubles plaques de plâtre de 13 mm de chaque coté vissées sur l'ossature ci-dessus .
 - Traitement des joints (bandes et enduit) selon prescriptions et produits du fabricant
 - Polyane de 150 microns remontée de 10 cm de part et d'autre

Classement feu : EI 60'

Euroclasse : A2-s1, d0

Isolation acoustique : Rw (C, Ctr) dB : 39 (-3;-6) dB(A)

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux prescriptions du DTU 25.41 et du fabricant et normes en vigueur.

NOTA: Ces cloisons seront réalisées du sol au plafond béton ou plaque de plâtre

Localisation :

Cloisons pour fermeture du bureau 7, cloisons en rives des bureaux 5 et 6, cloison en fermeture de l'ESR

3.2.3 Habillage plaques de plâtre.

- Réalisation de contres-cloisons en plaque de plâtre composées de:
- Une ossature horizontale et verticale, montant simple d'entraxe 0.40 m
 - Une plaque de plâtre de 18mm haute dureté (classement M1) vissée sur l'ossature
 - Renforts ponctuels répartis sur hauteur de cloison pour résistance à la flexion
 - Un isolant P.A.R de 45mm
 - Un traitement des joints.

NOTA: Ces cloisons seront réalisées du sol jusqu'au-dessus des plafonds existants

Localisation :

*Habillage en prolongement de la cloison vitrée en façade du bureau 6
Habillage au dos du mobilier Courrier de la circulation 3, vers bureau 5*

3.2.4 Reprises de plâtrerie

Le présent lot devra diverses reprises sur cloisons ou doublages existants, tels bouchement de trous, de passages d'ancien réseaux, bouchement d'anciens

supports ou d'anciennes fixations, piquage de parement fortement dégradé, appareils électriques déposés, etc....

Localisation :

Diverses reprises sur supports plâtrerie suivant travaux de dépose ou dégradations d'existant

3.2.5 Renfort en soutien de cloison

Le présent lot devra la pose d'un chambranle bois ou renfort horizontal dans le but de maintenir un sommet de cloison en plénum.

Renfort par poutre en bois raboté, prêt à peindre, compris étalement temporaire, découpe soignée horizontale et démolition de cloison en soubassement.

Parfait calfeutrement en poutre et cloison conservée, permettant la mise en peinture par lot Peinture.

Localisation :

Poutre bois en support de cloison conservée en plénum, dans circulation 4



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Maître d'ouvrage
PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE
1 Rue de la Préfecture
BP 87031
87 031 LIMOGES Cedex**

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ACCUEIL DE LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ

Préfecture de la Haute-Vienne



CCTP

Lot 03 – CLOISONS MODULAIRES FAUX PLAFONDS TRANCHE OPTIONNELLE 1

12/03/26

PHASE DCE

Chapitre 4 - Cloisons modulaires et faux plafonds

4.1 Généralités

Contrainte de phasage

Les travaux concernés nécessitent le phasage à savoir :

- tranche ferme : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 1 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 2 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques

A cet égard, les chiffrages seront établis sur la décomposition proposée par les DPGF fournies qui reprendront cette ventilation des travaux.

Dans le présent descriptif, les localisations seront indiquées sans distinction de phases.

La partie Accueil du bâtiment (partie supérieure depuis sas d'entrée) sera maintenue en activité, avec accès du public aux heures d'ouverture. Il sera donc impossible aux entreprises d'accéder au chantier par cette voie là.

Le cas échéant, durant les heures de fermetures des services, la livraison de matériels et matériaux pourra être envisagée par le sas d'accès, et descente par les escaliers existants.

Un plan d'installation de chantier sera remis au dossier DCE, portant les cloisonnements temporaires, les cheminements intérieurs et les zones de travail extérieures.

4.2 Description des ouvrages

4.2.1 Cloisons de type démontable

Mise en œuvre de cloisons démontables, en profils aluminium, avec couvre-joints des Ets ABCD ou techniquement équivalent.

Profils aluminium laqués formant lisses et montants, support de remplissage par simple vitrage feuilleté. Epaisseur globale 77 mm.

Remplissage opaque en allège ou imposte, suivant le cas, par double parement en panneaux agglomérés stratifiés (coloris proche des montants)

Remplissage par simple vitrage clair trempé, épaisseur 5 mm,

Compris intégration des blocs-portes prévus au présent lot.

Pose entre sol et plafond modulaire, habillages divers pour parfait raccordement, ensemble des accessoires type intégration d'interrupteur, plinthes électriques. Affaiblissement acoustique des parois : R_w 34 dB. Compris barrière acoustique en remontée dans plénum de plafond si nécessaire.

Ensemble des accessoires de raccordement, pièces pliées formant angles, poteaux d'angle.

Le chiffage des entreprises comprendra 3 couleurs possibles de profils : blanc de la gamme basique et 2 couleurs dans le nuancier RAL du fournisseur.

NOTA: Ces cloisons seront réalisées du sol jusqu'au faux plafond crée à l'aplomb

Localisation :

Cloisons vitrées en périphérie des bureaux 5 et 6 créés

4.2.3 Blocs-portes battants

Blocs-portes avec cadre en profil aluminium laqués RAL, forme carrée 75 mm d'épaisseur.

Paumelles réglables et réversibles en applique.

Porte bi-affleurante vitrée, remplissage simple vitrage clair trempé 10 mm.

Hauteur standard et vitrage toute hauteur.

R_w = 29 dB

Serrure encastrée fermeture 1 point, cylindre hors organigramme.

Butée de porte à fixer au sol ou sur cloison contiguë.

Localisation :

Portes battantes pour accès des bureaux 5 et 6 créés

4.2.5 Plafonds modulaires

Faux-plafond en dalles 600x600 à base de laine de roche haute densité de type TONGA A des Ets Eurocoustic ou techniquement équivalent.

Pose sur ossature en T 24 mm, compris suspentes, profils porteurs, entretoise et toutes sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Dalles à bord droits

Protection de la face vue par voile décoratif blanc du fournisseur

Dos des dalles revêtues d'un voile de verre

Tenue au feu : Euroclasse A1

Coloris : Blanc

Réflexion lumineuse (LRV%) : 87 %

Epaisseur dalle : 20 mm

Absorption acoustique (α_w) : 1,00 classe A

Parfait raccordement sur cassettes de climatisation laissées en place.

Les découpes pour la mise en place des éclairages, des bouches VMC, des grilles de soufflage dans les dalles de faux-plafonds seront réalisées par chaque lot concerné. Compris repose des panneaux signalétiques suspendus sous plafonds.

NOTA : l'entreprise reprendra au maximum les suspentes existantes, laissées en place lors de la démolition des plafonds existants

Les cloisons du présent lot se reprendront sous les ossatures des plafonds modulaires ou des plafonds plaques de plâtre conservés

Localisation :

Faux-plafonds à réaliser dans Espace attente en remplacement de plafond existant (HSP 3,07 m)

Faux-plafonds à réaliser dans local ESR (HSP 2,50 m)

4.2.7 Blocs-portes coulissants

Portes coulissantes en applique, à cadre aluminium à remplissage simple vitrage 10 mm.

Traverses intermédiaires, barre de tirage aluminium coloris dito profils de cloison.

Rails en applique avec coffre d'habillage en partie haute et ergots de guidage en partie basse.

Crémone encastrée permettant le verrouillage, compris gâche en pied et en tête.

Cylindre hors organigramme.

Localisation :

Portes coulissantes en applique pour fermeture arrière des bureaux 5 et 6

4.2.8 Ilots acoustiques

Fourniture et pose d'ilots acoustiques de type Ecophon SOLO SQUARE des Ets ECOPHON ou techniquement équivalent.

Unité flottante sans cadre, avec bords coupés et peints, en laine de verre.

Finition de type Akutex FT du fabricant, coloris blanc White Frost, réflexion lumineuse 85 %.

Dimensions : 1200 x 1200 x 4

Suspension par câbles, avec vis dans panneaux type SOLO, point de fixation dans plafond existant type CONNECT Looped du fabricant.

Compris découpe pour intégration de spots d'éclairage prévu au lot Courant Fort.

Localisation :

Ilots flottants en plafonds des bureaux 5 et 6



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Maître d'ouvrage

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE

1 Rue de la Préfecture

BP 87031

87 031 LIMOGES Cedex

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ACCUEIL DE LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ

Préfecture de la Haute-Vienne



CCTP

Lot 04 – ÉLECTRICITÉ

TRANCHE OPTIONNELLE 1

Chapitre 5 - Électricité

5.1 Généralités

Contrainte de phasage

Les travaux concernés nécessitent le phasage à savoir :

- tranche ferme : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 1 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 2 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques

A cet égard, les chiffrages seront établis sur la décomposition proposée par les DPGF fournies qui reprendront cette ventilation des travaux.

Dans le présent descriptif, les localisations seront indiquées sans distinction de phases.

La partie Accueil du bâtiment (partie supérieure depuis sas d'entrée) sera maintenue en activité, avec accès du public aux heures d'ouverture. Il sera donc impossible aux entreprises d'accéder au chantier par cette voie là.

Le cas échéant, durant les heures de fermetures des services, la livraison de matériels et matériaux pourra être envisagée par le sas d'accès, et descente par les escaliers existants.

Un plan d'installation de chantier sera remis au dossier DCE, portant les cloisonnements temporaires, les cheminements intérieurs et les zones de travail extérieures.

5.2 Description des ouvrages

5.2.1 Neutralisation d'installations électriques

Pour démolitions d'ouvrages, neutralisation d'installations électriques depuis tableau permettant la mise en sécurité des équipements dans ouvrages démolis ou non conservés. Consignations et isolations des installations.

Localisation :

Depuis tableaux électriques, neutralisation des réseaux d'alimentation des éclairages, des réseaux PC, alimentations force compris dans ouvrages à démolir en Tranche conditionnelle 1
Neutralisation des réseaux informatiques, téléphoniques, incendie, VDI,...existants dans locaux réaménagés de la tranche Conditionnelle 1

5.2.2 Dépose des installations techniques

Dépose d'installations électriques existantes, dans plafonds, telles luminaires LEDS, hublots d'éclairage, hauts-parleurs, détecteurs de fumée, caméras, horloges...

Dépose de boutons d'appel d'alarme, neutralisation et mise en attente.

Dépose des goulottes, gaines, tubes et câblages apparents.

Les appareils déposés seront mis en attente « en bout de câble » pour être reposés et adaptés si nécessaire aux nouveaux aménagements.

Pour les appareils déposés définitivement dans parois conservées, sécurisation du câblage et rebouchage du pot encastré pour reprise des parois au lot Peinture.

Pour les détecteurs incendie, ceux-ci seront neutralisés par le Maître d'ouvrage depuis la centrale, et durant toute la durée des travaux des zones concernées.

Localisation :

Dépose et stockage pour ré-emploi des downlights existants dans l'espace attente

Dépose de l'ensemble des luminaires posés sous plafonds plaque de plâtre compris dans la zone tranche Conditionnelle 1

Dépose des goulottes non conservées sur guichets démolis ? dans circulation 3, local ESR

Dépose des installations SSI pour repose ultérieure, telles BAES, sirènes, détecteurs

Dépose pour repose des caméras de surveillances, des écrans TV, hauts parleurs

Dépose et repose des boutons d'alarme existants sous guichets d'accueil

Dépose des interrupteurs dans espace attente, dans circulation 3, pour rebouchage

Dépose des interrupteurs et prises existantes dans cloisons démolies ou conservées, pour remplacement

5.3 Courant fort

5.3.1 Installations de chantier

Mise en place de coffrets de chantier de puissance adaptée, en nombre suffisant et pour la durée des travaux suivant tranches prévues. Reprise si nécessaire sur tableau électrique ou prise de courant conservée.

Localisation :

Coffrets de chantier en nombre suffisant pour travaux de la tranche Conditionnelle 1

5.3.2 Intervention sur tableaux électriques

Pour nouvelles installations électriques, pose de disjoncteurs de puissance adaptée, télérupteurs, blocs Vigi,...dans armoires électriques existantes.

Le cas échéant, si nécessaire, pose de tableaux électriques neufs, conforme à la norme NF C 15-100, avec coffret à porte, rails DIN supports, disjoncteurs en nombre et puissances adaptés, peignes d'alimentation, passe-câbles,etc...

Localisation :

Pose de disjoncteurs pour protection des nouvelles installations créées et pose de tableaux électriques complémentaires si nécessaire pour travaux de la tranche Conditionnelle 1

5.3.3 Cheminements

Ensemble des goulottes, gaines ICT, conduits IRL, IRO ou chemins de câble nécessaires, en apparent ou encastrés.

Goulottes PVC section 110 x 40 mm, multichambres, fixées en pied de parois, compris couvercles, angles, dérivation.

Chemins de câble en mailles, fixés par suspentes, consoles.

Localisation :

Ensemble des supports de câblerie pour distribution électrique suivant nouveaux aménagements pour travaux de la tranche Conditionnelle 1

5.3.4 Câblages et alimentations

Fourniture et pose de câblage d'alimentation de type 3G à 5G ou fils H07VU, à poser sous conduits ou chemins de câble, fixation par colliers ou attaches, compris raccordement sur appareils, appareillages ou tableaux.

Boîtes de dérivation démontables avec couvercles, facilement accessibles.

Le présent lot prévoira dans son intervention toutes les installations nécessaires au maintien en services des locaux en fonction de l'avancement lié au phasage.

Localisation :

Ensemble des câbleries nécessaires à l'alimentation des nouvelles installations C. Fort prévues au présent lot

Ensemble des câbleries nécessaires à l'alimentation des installations existantes maintenues en place dans l'emprise des nouveaux aménagements pour travaux de la tranche Conditionnelle 1

Ensemble des alimentations nécessaires suivant demandes des autres corps d'état pour travaux de la tranche Conditionnelle 1

5.3.5 Appareillages d'éclairage encastré dans plafonds dalles

Fournitures et pose d'appareillage d'éclairage de type pavés lumineux LED 600x600, 28,5 W, 3600lm, 4000K.

Tension d'entrée : 220-240 V

A poser dans ossatures de plafond modulaire, compris accessoires et suspensions.

Luminaire à variation d'intensité lumineuse.

Indice de protection IP20/44

A raccorder sur câblage et interrupteur neufs dus au présent lot

Localisation :

Éclairages dans local ESR

5.3.6 Appareillages d'éclairage en repose

Suivant dépose et stockage des downlights et suspensions prévus au présent lot, repose de luminaires récupérés et raccordement sur câblage existant ou créé.

Compris découpe des dalles de plafonds pour encastrement, ensemble des accessoires d'accrochage.

Compris remplacement à neuf de toutes les ampoules existantes pour passage en ampoules LED.

Localisation :

Repose des downlights et suspensions récupérés en plafond de l'espace attente, tranche Conditionnelle 1

5.3.7 Prises et interrupteurs

Appareillages électriques pour courant fort à poser en encastré ou sur goulottes, compris boîtes d'encastrement dans cloisons, plaque de finition, accessoires de raccordement et de fixation.

Interrupteurs de type à bascule, calibre 10 A, disposés entre 90 cm et 130 cm du sol. Prises de courant avec broches et alvéoles de terre, équipées d'éclipses de protection.

Localisation :

Ensemble des interrupteurs, prises de courants prévus dans locaux réaménagés pour travaux de la tranche Conditionnelle 1

Pose d'interrupteurs et prises de courant en remplacement des existants conservés sur murs et cloisons

5.4 Courant faible – SSI

5.4.1 Intervention sur baies de brassage

Pour nouvelles installations informatiques, l'entreprise prévoira le branchement si nécessaire de nouveaux câbles sur le panneau de brassage dans la baie de brassage dédiée.

Compris repérage des câbles livrés, pour informer le service informatique de l'établissement.

Localisation :

Raccordement des nouveaux réseaux informatiques créés pour travaux de la tranche Conditionnelle 1

5.4.2 Cheminements

Ensemble des goulottes, gaines ICT, conduits IRL, IRO ou chemins de câble nécessaires, en apparent ou encastrées.

Goulottes PVC section 110 x 40 mm, multi-chambres, fixées en pied de parois, compris couvercles, angles, dérivations.

Cheminements de câble en mailles, fixés par suspentes, consoles.

Localisation :

Ensemble des supports de câblerie pour distribution des réseaux informatiques créés ou repris suivant nouveaux aménagements pour travaux de la tranche Conditionnelle 1

5.4.3 Câblages et alimentations

Fourniture et pose de câblage multimédia 2x(4x2) 100 ohms 0 halogène F/UTP cat. 7A, à poser sous conduits ou chemins de câble, fixation par colliers ou attaches, compris raccordement sur appareils, appareillages ou tableaux.

Le présent lot prévoira dans son intervention toutes les installations nécessaires au maintien en services des locaux en fonction de l'avancement lié au phasage.

Localisation :

Ensemble des câbleries mulitmédia nécessaires à l'alimentation des nouvelles installations C. Faible prévues au présent lot pour travaux de la tranche Conditionnelle 1

Ensemble des câbleries nécessaires la reprise des installations informatiques ou téléphoniques maintenues en place dans le cadre des nouveaux aménagements

5.4.4 Appareillage type RJ45

Fourniture et pose de prises RJ45 9 points 45x45 en saillie ou dans goulottes, cat. 7A. Compris raccordement sur câbles multmédia dû par le présent lot.

Ensemble des accessoires de finition type plastron, enjoliveurs,...

Localisation :

Ensemble des prises RJ 45 nécessaires à l'alimentation des nouvelles installations C. Faibles prévues au présent lot pour travaux de la tranche Conditionnelle 1

Reconnexions des RJ 45 existantes maintenues dans nouveaux aménagement

5.4.5 Boutons d'alerte

Dépose temporaire et repose de boutons d'alerte existants, comprenant dépose depuis le support, déconnexion électrique, repose des boitiers sur nouveaux mobiliers d'agencement ou pose murale, et reconnexion des câbleries conservées.

Localisation :

Déplacement des boitiers d'alarme existant sous les guichets d'accueil actuels, vers nouveaux guichets créés pour travaux de la tranche Conditionnelle 1

5.4.6 Repose générale

Suivant déposes exécutées par le présent lot, remise en place de différents équipements électriques, informatiques, VDI, ...tels caméra, hauts-parleurs, BAES, sirènes, détecteurs,....

Localisation :

Repose de l'ensemble des appareillages courants forts et courants faibles non modifiés sur nouveaux plafonds, nouvelles cloisons ou ouvrages conservés pour travaux de la tranche Conditionnelle 1

5.4.7 Appareillages d'éclairage en saillies

Fournitures et pose d'appareillage d'éclairage de type pavés lumineux LED 600x600, 28,5 W, 3600lm, 4000K.

Tension d'entrée : 220-240 V

A poser sous plafond, compris cadre aluminium laqué d'habillage, compris accessoires et suspensions.

Luminaire à variation d'intensité lumineuse.

Indice de protection IP20/44

A raccorder sur câblage et interrupteur neufs dus au présent lot

Localisation :

Éclairages en saillies sous plafonds plâtre dans circulations 3 et 4, bureau 7



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Maître d'ouvrage

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE

1 Rue de la Préfecture

BP 87031

87 031 LIMOGES Cedex

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ACCUEIL DE LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ

Préfecture de la Haute-Vienne



CCTP

Lot 05 –CHAUFFAGE - VENTILATION

TRANCHE OPTIONNELLE 1

Chapitre 6 – Chauffage et ventilation

6.1 Généralités

Contrainte de phasage

Les travaux concernés nécessitent le phasage à savoir :

- tranche ferme : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 1 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 2 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques

A cet égard, les chiffrages seront établis sur la décomposition proposée par les DPGF fournies qui reprendront cette ventilation des travaux.

Dans le présent descriptif, les localisations seront indiquées sans distinction de phases.

La partie Accueil du bâtiment (partie supérieure depuis sas d'entrée) sera maintenue en activité, avec accès du public aux heures d'ouverture. Il sera donc impossible aux entreprises d'accéder au chantier par cette voie là.

Le cas échéant, durant les heures de fermetures des services, la livraison de matériels et matériaux pourra être envisagée par le sas d'accès, et descente par les escaliers existants.

Un plan d'installation de chantier sera remis au dossier DCE, portant les cloisonnements temporaires, les cheminements intérieurs et les zones de travail extérieures.

6.2 Description des ouvrages

6.2.1 Dépose des installations techniques

Dépose d'installations de chauffage et de ventilations existants, tels que radiateurs, grilles de soufflage et de reprise en plafonds, canalisations d'eau de chauffage.

Neutralisation des réseaux, pose de robinets de raccordement si nécessaire.

Dépose soignée permettant la reprise pour nouvelles installations.

Vidange préalable et remise en eau en fin de travaux.

Localisation :

Dépose des bouches de ventilation existantes dans l'ensemble des plafonds démolis dans travaux de la tranche Conditionnelle 1 (soufflages et reprises)

Dépose des bouches de VMC existantes dans plafond plaque de pâtre conservés

Dépose des radiateurs existants dans futurs circulation 3, local ESR et bureau 7 (pour mise en peinture des murs)

6.2.2 Réseau de chauffage

Le réseau de chauffage sera créé en tubes d'acier de diamètre adapté, traités au présent lot par une peinture antirouille en 2 couches.

L'ensemble des tuyaux sera formé et assemblé par soudures ou raccords fonte.

Les tuyauteries seront apparentes, posées sur support permettant le guidage, la libre dilatation.

Compris calorifugeage si nécessaire pour passage dans volumes non chauffés.

Localisation :

Ensemble des canalisations de chauffage nécessaire à l'alimentation des radiateurs créés dans bureaux 5 et 6

6.2.3 Pose de radiateurs

Fourniture et pose de radiateurs à eau chaude version horizontale ou verticale suivant le cas, dimensionnés suivant nécessités, des Ets FINIMETAL ou techniquement équivalent.

Corps de chauffe en acier laqué par peinture époxy blanche, 4 raccordements, étriers de fixation pour pose murale, accessoires tels robinet thermostatique, robinet de dérivation, etc...

Localisation :

Pose de nouveaux radiateurs dans bureaux 5 et 6 créés

6.2.4 Réseau de ventilation

Suivant nouveaux aménagements, reprise des gaines d'extraction conservées, modification et extension du réseau pour pose des nouvelles bouches de reprise, raccordement global sur réseau principal. Gains spiralées galvanisées, de diamètre adapté, coudes, réducteurs, T de dérivation.

Pose de bouches VMC réglable D 125 mm, en PVC blanc, à poser dans dalles de plafond compris découpe et raccordement dus par le présent lot.

Localisation :

Réseau pour bouches d'extraction nécessaires dans bureaux 5 et 6

6.2.6 Repose générale

Suivant déposes exécutées par le présent lot, remise en place de différents équipements de ventilation ou traitement d'air tels grilles de soufflage, bouches VMC, radiateurs suivant mise en peinture des parois,....

Compris prolongement des gaines pour adaptation aux nouvelles altimétries de plafonds.

Localisation :

Repose de bouche dans local ESR, suivant création plafond neuf

Repositionnement de grilles et bouches de ventilation dans zone Espace Attente suivant création plafond neuf

Repose de radiateurs, compris remise en eau des installations

6.2.7 Réseau Eau chaude – eau froide

Réalisation d'un réseau d'alimentation eau chaude – eau froide pour alimentation vers lavabo.

Canalisations en cuivre écroui conforme aux normes NF EN 1057, de tous diamètres.

Assemblage par brasure, compris raccords de tous types.

Pose sous colliers de type isophoniques pour parfait maintien des canalisations.

Compris piquage sur canalisation existante.

Localisation :

Alimentation eau froide vers lavabo et ballon d'eau chaude de l'ESR créé

6.2.8 Évacuation eaux usées

Évacuation réalisée en tube PVC série assainissement de marque NICOLL ou techniquement équivalent.

Compris ensemble des accessoires de raccordement tels T, coudes, bouchons de dégorgement,...

Pente de 2 % minimum.

Assemblage par colle appropriée

Raccordement sur descente EU EV existante dans sanitaire contigu.

Localisation :

Réseau d'évacuation du BEC et du lavabo de l'ESR créé, à raccorder dans WC contigu

6.2.9 Ballon production ECS

Pose de chauffe eau électrique, pour production d'eau chaude sanitaire, type RISTRETTO des Ets THERMOR ou techniquement équivalent.

Chauffe eau monophasé, 2000 W, en acier émaillé. Capacité 15 Litres.

Bloc de sécurité avec siège laiton et siphon compris raccordement sur réseau EU-EV.

Raccordement sur canalisation ESC due par le présent lot et sur alimentation électrique livrée par le lot Courant fort.

Pose du ballon sur console de support, sous évier ou dans meuble d'agencement.

Localisation :

Ballon ECS pour local ESR créé

6.2.10 Evier inox

Fourniture et pose d'un évier inox 1 cuve de type FLASH des Ets FRANKE ou techniquement équivalent.

Dimensions : 860 x 500

Pose dans découpe de meuble due au lot Agencement immobilier suivant gabarit.

Bonde d'évier à grille, trop plein et câble de manœuvre de bouchon, siphon PVC.

Mitiguer d'évier à bec haut type EUROSMART des Ets GROHE ou équivalent.

Localisation :

Evier prévu dans local ESR



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Maître d'ouvrage

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE

1 Rue de la Préfecture

BP 87031

87 031 LIMOGES Cedex

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ACCUEIL DE LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ

Préfecture de la Haute-Vienne



CCTP

Lot 06 – PEINTURE – SOLS SOUPLES **TRANCHE OPTIONNELLE 1**

Chapitre 7 – Peinture et sols souples

7.1 Généralités

Contrainte de phasage

Les travaux concernés nécessitent le phasage à savoir :

- tranche ferme : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 1 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 2 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques

A cet égard, les chiffrages seront établis sur la décomposition proposée par les DPGF fournies qui reprendront cette ventilation des travaux.

Dans le présent descriptif, les localisations seront indiquées sans distinction de phases.

La partie Accueil du bâtiment (partie supérieure depuis sas d'entrée) sera maintenue en activité, avec accès du public aux heures d'ouverture. Il sera donc impossible aux entreprises d'accéder au chantier par cette voie là.

Le cas échéant, durant les heures de fermetures des services, la livraison de matériels et matériaux pourra être envisagée par le sas d'accès, et descente par les escaliers existants.

Un plan d'installation de chantier sera remis au dossier DCE, portant les cloisonnements temporaires, les cheminements intérieurs et les zones de travail extérieures.

7.2 Description des ouvrages

7.2.1 Dépose de revêtements de sol souples

Dépose sans conservation de sols souples et accessoires tels profils, nez de marches bandes podotactiles, grattage des résidus de colle.

Arrachage des éventuelles fixations restantes au sol, suivant dépose des mobiliers et agencement.

Ponçage complément si nécessaire pour élimination des ressauts de faibles importances.

Localisation :

Dépose des sols souples dans l'ensemble des locaux réaménagés en tranche Conditionnelle 1, hors sol caoutchouc de l'Espace Attente

Dépose des nez de marches existants dans escalier en extrémité d'ESR

7.2.2 Rebouchage de saignées en sol

Suivant démolition de cloisons, reprise par le présent lot d'ancrages en sol pour mise à fleur. Bouchage au mortier de ciment parfaitement lissé pour recevoir un revêtement de sol souple.

Localisation :

Bouchage des saignées sous cloison vitrée démolie, ancrages divers

7.2.3 Préparation de support sous revêtement de sol

Élimination des supports mal adhérents, nettoyage soigné, application d'un primaire d'accrochage, mise en œuvre d'un ragréage autolissant base ciment, appliqué après malaxage avec râteau d'étalement et rouleau débulleur.

NOTA : la présente tranche comprend différents supports conservés en sol de type carrelage et sol caoutchouc. L'entreprise prévoira les primaires nécessaires à la parfaite accroche et planéité des ragréages

Localisation :

Ragréage sous l'ensemble des sols souples prévus au présent lot en tranche Conditionnelle 1

7.2.4 Revêtements de sol souples

Sur ragréage dû par le présent lot, mise en œuvre d'un sol souple en lés PVC sur mousse constitués d'une couche PVC calandree stabilisée type SARLON TRAFIC 15 dB des Ets FORBO ou techniquement équivalent

Protection de surface de type Xterm PUR facilitant l'entretien et évitant toute métallisation

Traitement fongistatique et bactériostatique type Santized du fabricant

Mode de pose : suivant prescriptions des fabricants

Teintes : au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant

Réaction au feu : M3.

- Classement UPEC : U4 P3 E2/3 C2 ou U3 P3 E2/3 C2 suivant destinations et classification des locaux

Largeur des lés : 2,00 ml

Épaisseur : 2.65 mm

L'entreprise prévoira dans son prix la possibilité de choisir par l'architecte 5 coloris différents dans la gamme ci-dessus

Localisation :

Revêtement de sol souple dans Espace Attente (suivant phasage), bureaux 5, 6 et 7, circulations 3 et 4, local ESR

7.2.5 Revêtement spécial marche

Mise en œuvre d'un revêtement spécial marche des Ets FORBO type SARLON marche complète ou techniquement équivalent.

Coloris : Au choix de l'architecte parmi la gamme du fabricant

Classement UPEC : U4P3E2C2

Efficacité acoustique: 17 dB

Epaisseur totale : 3.35 mm

Couche d'usure : 0,80

Poids total : 3100 g/m²

Résistance thermique : 0.05 m².K/W

Joints soudés à chaud par cordon d'apport en pose bord à bord

L'entreprise titulaire du lot devra l'ensemble des prestations ci après :

- mise en place d'un revêtement de sol podotactile permettant l'éveil de la vigilance à une distance de 0.50 m de la marche haute des escaliers
 - création d'un contraste visuel pour les contremarches de la première et dernière marche
 - mise en place de nez de marches contrastés visuellement par rapport au reste de l'escalier, antidérapants et sans débord excessif
- Compris pose gironnée dans escaliers balancés

Localisation :

Traitement des marches de l'escalier en extrémité du local ESR

7.2.6 Préparation de supports à peindre

Sur parois existantes avec enduit organique, peinture goutellettes ou parois après dépose, réalisation d'un enduit de lissage adapté, compris primaire d'accrochage si nécessaire, ratissage général et lissage de l'ensemble.

Reprise générale des surfaces pour bouchements légers de trous, percements, fixations déposées, ...

Ponçage de l'ensemble avant mise en peinture.

Localisation :

Enduit sur muret au centre des assises bois existantes au centre de la zone Attente

Enduit sur paroi existante au dos du meuble courrier et placard déposés dans futur ESR

Forfait 10 m² pour ratissage général de surface verticale, suivant dégradations constatées

Bouchement général des dégradations de surface sur parois à peindre

Bouchement des passages de câbles d'éclairage et des bouches VMC déposés dans plafond plaque de plâtre conservé

7.2.7 Peinture sur murs

Sur supports neufs et existants, travaux préparatoires adaptés, rebouchage des défauts importants, impression des supports et application de 2 couches de peinture satinée. Coloris au choix.

Peinture satinée en phase aqueuse, aspect pommelé.

Localisation :

Mise en peinture de l'ensemble des parois des locaux créés ou réhabilités prévus dans tranche Conditionnelle 1

7.2.8 Revêtements sur boiseries

Sur supports neufs et existants, travaux préparatoires adaptés, ponçage, égrénage, impression des supports et application de 2 couches de peinture satinée. Coloris au choix.

Peinture laque en phase aqueuse, aspect tendu.

Localisation :

Mise en peinture de l'ensemble des plinthes bois existantes et créées suivant plans du dossier

Mise en peinture des vantaux de blocs-portes existants compris huisserie, suivant plans du dossier dans zone de travaux de la tranche Conditionnelle 1

Mise en peinture de la poutre bois support de cloison dans circulation 4

Mise en peintures des menuiseries extérieures et tablettes sur allège de la circulation 3 et du bureau 7

7.2.9 Peinture sur acier

Sur supports neufs et existants, travaux préparatoires adaptés, ponçage, égrénage, impression des supports et application de 2 couches de peinture laque tendue coloris au choix.

Peinture laque aux résines alkydes, aspect tendu.

Localisation :

Mise en peinture de l'ensemble des canalisations de chauffage, créées et existantes, restant vues dans les locaux réaménagés

Mise en peinture des huisseries métalliques des blocs-portes existants

Mise en peinture des canalisations Eau froide et Eau Chaude vues dans ESR et WC contigu

7.2.11 Nettoyage final

En fin d'intervention de tous les corps d'état, le présent lot devra l'aspiration des sols de tous les locaux livrés, le serpillage de tous les sols concernés, le dépoussiérage des cloisons neuves, nettoyage des vitrages dans cloisons, dépoussiérage des radiateurs, canalisations, mobiliers, tablettes sur allèges, ...dans locaux livrés

Localisation :

Nettoyage des locaux livrés en tranche Conditionnelle 1

7.2.12 Peinture sur plafonds

Sur supports existants, travaux préparatoires adaptés et application de 2 couches de peinture mate. Coloris blanc.

Peinture mate en phase aqueuse, aspect pommelé.

Localisation :

Mise en peinture de l'ensemble des plafonds plaque de plâtre conservés dans bureaux 5,6,7, dans circulations 3 et 4

7.2.13 Peinture sur PVC

Sur supports neufs et existants, travaux préparatoires adaptés, ponçage, égrénage, impression des supports et application de 2 couches de peinture coloris au choix. Peinture laque satinée phase aqueuse, aspect tendu.

Localisation :

Mise en peinture des canalisations EU EV créées pour évacuation dans local ESR

7.2.14 Profilé de sol

Fourniture et pose de profils de jonction en aluminium, de type profil de transition 10 mm des Ets SCHULTER ou techniquement équivalent.

Coloris alu naturel mat.

Pose par colle adaptée, avant mise en œuvre des ragréages.

Localisation :

Profil de jonction dans circulation 4, pour rattrapage de la sur-épaisseur de la condamnation de cave existante.



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Maître d'ouvrage

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE

1 Rue de la Préfecture

BP 87031

87 031 LIMOGES Cedex

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ACCUEIL DE LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ

Préfecture de la Haute-Vienne



CCTP

Lot 07 – AGENCEMENT - MOBILIER
TRANCHE OPTIONNELLE 1

Chapitre 8 - Agencement et mobilier

8.1 Généralités

Contrainte de phasage

Les travaux concernés nécessitent le phasage à savoir :

- tranche ferme : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 1 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques
- tranche conditionnelle 2 : déterminée suivant localisation des pièces graphiques

A cet égard, les chiffrages seront établis sur la décomposition proposée par les DPGF fournies qui reprendront cette ventilation des travaux.

Dans le présent descriptif, les localisations seront indiquées sans distinction de phases.

La partie Accueil du bâtiment (partie supérieure depuis sas d'entrée) sera maintenue en activité, avec accès du public aux heures d'ouverture. Il sera donc impossible aux entreprises d'accéder au chantier par cette voie là.

Le cas échéant, durant les heures de fermetures des services, la livraison de matériels et matériaux pourra être envisagée par le sas d'accès, et descente par les escaliers existants.

Un plan d'installation de chantier sera remis au dossier DCE, portant les cloisonnements temporaires, les cheminements intérieurs et les zones de travail extérieures.

8.2 Description des ouvrages

8.2.1 Plinthes bois

Fourniture et pose de plinthes bois à peindre, en sapin ou MDF, hauteur 100 mm ou adaptée aux plinthes existantes. Fixation par cordons de colle et clous. Découpe à mesures, traitement des angles saillants ou entrants.

Localisation :

Plinthes bois sur cloisons et doublages plaques de plâtre créés

Plinthes bois en pied des condamnations de portes réalisées, aux 2 faces

Plinthes bois en pied de cloisons au fond du local ESR, suivant dépose de mobilier

8.2.3 Bureaux d'accueil

Fourniture et mis en place de bureaux d'accueil, à réaliser avec les matériaux suivants :

- Structure porteuse, recoupements, cloisonnement intermédiaires, en panneaux de particules ou panneaux MDF revêtus de parements décrits ci-dessous
- Structure complémentaire par section de bois massif rabotée si nécessaire
- Remplissage par feuille de verre trempé, découpé à mesures, pris par feuillures et pare-close, compris sérigraphie suivant plans de mobilier
- Plateaux en stratifiés POLYFORM, des Ets POLYREY , classe E1 et qualité M2 compris découpe pour formes courbes, traitement des chants, brisure des arêtes, des angles, percement et réservation, passe-câbles avec couvercle pivotant

Gamme stratifiée : Matériel Plus et Wood INTEGRAL des Ets POLYREY ou équivalent

Compris tous percements pour passage de câbles, encastrement de matériels

L'ensemble sera posé sur patins réglables, répartis uniformément pour reprise des charges

Localisation :

Ensemble des bureaux d'accueil pour bureaux 5 et 6

8.2.6 Meubles de rangement

Exécution de meubles en panneaux de particules d'épaisseur appropriée comprenant

- Ossature en bois de section appropriée composée de traverses, montants, raidisseurs, etc...
- Panneau de fond, jouées latérales, panneaux de recoupe, panneaux transversaux pour renfort, compris adaptation pour passage de canalisations d'alimentation et évacuation
- Etagères en panneaux stratifiés, posées sur taquets métal, compris feuillure sur tranche pour pose invisible
- Vantaux sur charnières métalliques invisibles, réglables en tous sens

Compris découpe nécessaire suivant gabarit, pour pose d'évier encastré, vasque
Sur l'ensemble des faces vues ainsi que l'ensemble des chants, intérieures et extérieures, un revêtement en panneaux stratifiés sera appliqué par le présent lot, dans la série Color INTEGRAL et Wood INTEGRAL des Ets POLYREY ou techniquement équivalente

Les intérieures cachées de placard, tiroirs , etc...seront stratifiés blanc

L'ensemble sera assemblé par tenons ou plaquettes de type MODULO, collé ou vissé pour fixations non vues

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux DTU et normes en vigueur.

Les poignées des portes de mobilier seront de type bouton inox brossé , Ø 30 mm, fixées par vis à bois au travers des panneaux

Les caissons formés par les panneaux stratifiés prévus ci-dessus seront posés sur pieds de meuble réglables

Mise en place sous meubles de plinthes en panneaux stratifiés, hauteur 100 mm, fixés par clips à ressort sur le corps des pieds

Localisation :

Meuble bas créé entre bureaux 5 et 6